



# COMPTE RENDU

## CTR DGA extraordinaire – COVID 19

### Direction générale de l'armement (DGA)

27 août 2020

Le délégué général pour l'armement a présidé ce CTR DGA extraordinaire – COVID19. (audio conférence)  
Il était assisté principalement par le DRH de la DGA, le directeur de la Direction des Opérations (DO) et l'adjoint à la Directrice Technique (DT).

**Vos représentants UNSA Défense au CTR DGA :** Patrick ROUVIER, Stéphane SIMON, Eric MAURICE, Stéphanie PIVOTEAU

#### ORDRE DU JOUR

1/ Introduction du Délégué  
2/ Point de situation global DGA

3/ Questions diverses des organisations syndicales

#### 1, 2/ Introduction, point de situation

Le Délégué a ouvert le CTR en souhaitant un bon de retour de congés à tous les personnels, il a ensuite répondu aux questions des élus formulées par déclaration liminaire ou en séance puis il a présenté le point de situation global. Il constate que la situation sanitaire évolue et tend à se dégrader rapidement cet été avec la reprise de la circulation du virus et l'apparition de nouveaux clusters dans le milieu professionnel. Les nouvelles mesures sanitaires sont à clarifier rapidement et à harmoniser dans chacun des établissements en tenant compte des spécificités de chaque centre. Le recours au télétravail doit se poursuivre pour continuer à assumer les missions. Le personnel à risque doit faire l'objet d'une attention particulière. Le délégué rappelle que de mars à juillet la DGA et tous ses personnels ont montré leurs capacités de résilience et d'adaptation pour continuer à travailler. La DGA est en attente des directives gouvernementales définitives sur l'utilisation du masque en entreprise, de la mise à jour du guide sanitaire Minarm « COVID 19 » (qui devrait être publié le 28 août). Ce guide sera analysé par la DGA puis complété si nécessaire pour l'adapter aux missions spécifiques de la DGA. Des dispositions particulières relatives à la continuité des activités associées à la protection sanitaire seront prises par chaque centre suivant leurs contraintes relatives à la restauration, au nettoyage des locaux, aux transports, ... Les décisions restent du ressort du chef d'organisme, il est responsable de la santé et de la sécurité de ses agents.

**Situation sanitaire :** 5 cas de contamination probables ou confirmés en août, 0 en juillet.

**Situation de l'activité au 25 août :** 5300 personnels sont sur site (à Balard effectif DGA 2600, 1800 personnels sur site). 900 agents sont en position de télétravail. Les autres personnels sont en congés.

26 personnes sont en position d'autorisation spéciale d'absence. Dans les semaines à venir le taux de présence sur site est estimé entre 65 et 70 % des effectifs.

**Moyens de connexion intradef et de communication :**

5650 clés 4G sont actives. Rappel : nous avons atteint la capacité maximale de déploiement possible par l'opérateur ORANGE. 80 % des agents sont aujourd'hui équipés d'ordinateurs portables. WHALER sera déployé en septembre.

**Masques :** 600 000 masques jetables supplémentaires ont été livrés. Les stocks disponibles permettront la distribution d'au moins 2 masques par jour et par employé pour assumer les nouvelles directives de protection sanitaire à venir en entreprise à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Les nouveaux

compléments des stocks par achat de masques seront réalisés par région en local avec la possibilité d'utilisation de la carte achat. Ce choix assure une meilleure réactivité dans l'approvisionnement et permet de soutenir l'économie française de production de masques répartie sur tout le territoire.

**Mesures barrières, sensibilisation du personnel :** un rappel du respect des mesures barrières, sera réalisé. Des séances de sensibilisation (mesures barrières et port du masque) du personnel devront être réalisées.

**Questionnaire à compléter et remettre avant retour sur site :** la direction centrale va rappeler aux centres que ces questionnaires doivent être remis uniquement au service de santé. Il s'agit de données confidentielles médicales, elles ne doivent pas être connues et exploitées par la hiérarchie ou la direction des centres.

**Boîte fonctionnelle et foire aux questions RH :** dès septembre, une boîte fonctionnelle en vue de collecter les questions RH sera mise en place. Elle répondra sur des thématiques, sans faire du cas par cas.

### 3/ Questions diverses des organisations syndicales

---

**Télétravail :** la possibilité de pouvoir être positionné en télétravail sur demande, telle que définie dans la note DGA du 10 juillet 2020<sup>(1)</sup> sous réserve de compatibilité avec la mission, doit être étendue. Les représentants du personnel perçoivent à certains endroits un a priori sur le télétravail de la part de la hiérarchie, qui semble penser que le télétravail n'est pas du travail. Ce n'est pas le cas, télétravail ou pas, le travail doit être réalisé. Les objectifs sont définis et les moyens existent pour mesurer et contrôler le travail réalisé. Où est le problème ? Certains agents reconnus très consciencieux et productifs nous avouent ne pas oser demander le télétravail par peur d'être catalogués d'inactifs. Le délégué entend la nécessité de former la hiérarchie intermédiaire à la gestion du télétravail.

**Position ASA, garde d'enfants à domicile, personnels à risque :** à compter du 1<sup>er</sup> septembre la position d'ASA n'existe plus ! La rentrée scolaire est proche, étant donné la situation, il est malheureusement possible que des clusters se développent dans nos écoles. Dans ce cas, des classes, des écoles pourraient fermer : dans quelle position administrative seraient alors placés les agents obligés de garder leurs enfants à domicile ? Quid également des personnes à risques ? Ces questions posées au CHSCT de réseau DGA et au CTR DGA par l'UNSA Défense restent sans réponse ! La DGA nous précise que le ministère doit traiter ce problème et répondre à ces interrogations rapidement. Les personnes concernées ne pourront pas rester sans salaire faute de mettre en péril leur famille !

**Prime « COVID 19 » :** la direction précise que la prime a été attribuée en juillet à 3 % du personnel soit environ 300 personnes...

(1) [http://totem.dga.defense.gouv.fr/drh/system/files/20200710\\_np\\_dga-drh-d\\_no-note\\_teletravail\\_11-07-2020-dga01i20009608.pdf](http://totem.dga.defense.gouv.fr/drh/system/files/20200710_np_dga-drh-d_no-note_teletravail_11-07-2020-dga01i20009608.pdf)

### Conclusion

---

L'UNSA Défense constate que les décisions du gouvernement ne sont toujours pas clairement édictées et que leur mise en œuvre au sein de l'ensemble de la DGA au 1<sup>er</sup> septembre semble compromise. La logistique doit suivre. Pour ce qui concerne l'harmonisation des pratiques dans tous les centres de la DGA, nous sommes loin du compte ! En effet, pour exemple certains centres ont déjà décidé du port du masque en restauration et d'autres pas ?! Malheureusement les mesures de protection qui vont être mises en œuvre vont probablement s'inscrire dans la durée, il convient donc de bien y réfléchir afin de bien nous protéger au strict nécessaire pour ne pas nous retrouver dans des conditions de travail trop pénibles. En effet porter le masque toute la journée pour travailler peut rapidement devenir insupportable, mais bon...

Les tergiversations et les changements de position (exemple : pas besoin de masque, puis il faut absolument le masque) nous ont rendu sceptiques. Notre santé passe avant tout, les dispositions pour nous protéger doivent être efficaces au-delà de toutes autres considérations.

---

**Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos représentants UNSA Défense au CTR DGA**

---



UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS – ☎ 01 42 22 37 02

✉ [federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)

🌐 [portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)

🌐 [www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)

🐦 @UnsaDefense

📘 [www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)

📺 Unsa defense diffusion